

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 12337 Numéro SIREN : 811 954 726 Nom ou dénomination : 2SMA
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2023 sous le numéro de dépôt 70957

2SMA

68 Rue Bayen 75017 Paris

2SMA

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 285000 €**

**Siège Social : 68 Rue Bayen 75017 Paris
RCS Paris N° 811954726**

14 522 113

70957

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

10 juin 2022

**L'an deux mille vingt deux,
Et le 10 juin, à 15 heures 30,**

Les associés de la société 2SMA, société par actions simplifiée, au capital de 285000 € divisé en 28500 parts de 10 € chacune dont le siège est sis 68 Rue Bayen 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 811954726, se sont réunis en assemblée générale au 68 Rue Bayen 75017 Paris sur convocation du président tenue à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard BENSAID, représentant légal de la société.

Le Président constate qui est présent ou représenté :

- Société DG SANTE propriétaire de 28215 parts,
- M. Bernard BENSAID propriétaire de 285 parts.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, ou représentés possèdent 28500 parts sur les 28500 parts ayant le droit de vote.

En conséquence, le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quart au moins des parts ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Président,
2. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
5. Approbation des conventions spéciales visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
6. Questions diverses,
7. Mandat en vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée,

après avoir entendu le rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et résumées dans ce(s) rapport(s).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne quitus au Président pour sa gestion pour l'exercice social clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée

approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 101 086,00 euros décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Report à nouveau de l'exercice précédent :	- 169 735 €
- Perte de l'exercice :	- 101 086 €
- Affectation au Compte Report à Nouveau:	- 101 086 €

Ce qui porte le Compte Report à Nouveau à la somme de : - 270 821 €

Il est rappelé, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

prend acte de l'absence de conventions telles que visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée
Bernard BENSAID



Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 425,98	6 425,98		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	5 449,47	5 449,47		1 147,43
Autres immobilisations corporelles	812 020,22	451 849,55	360 170,67	437 306,22
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	37 651,05		37 651,05	37 651,05
ACTIF IMMOBILISE	861 546,72	463 725,00	397 821,72	476 104,70
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	675 818,71		675 818,71	403 788,02
Autres créances	359 090,51		359 090,51	29 090,31
Divers				
Disponibilités				1 093,94
ACTIF CIRCULANT	1 034 909,22		1 034 909,22	433 972,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 896 455,94	463 725,00	1 432 730,94	910 076,97

 Bilan Association

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	285 000,00	285 000,00
Report à nouveau	-169 735,18	-45 138,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	-101 085,92	-124 596,84
FONDS PROPRES	14 178,90	115 264,82
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS	14 178,90	115 264,82
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts	284 694,95	419 912,67
Découverts et concours bancaires	4 077,66	22 157,40
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	288 772,61	442 070,07
Emprunts et dettes financières diverses	759 000,00	130 590,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 647,38	154 620,12
Dettes fiscales et sociales	109 465,02	67 531,84
Autres dettes	667,03	
DETTES	1 418 552,04	794 812,15
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	1 432 730,94	910 076,97

Compte de résultat Association

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
Production vendue	330 420,52	100,00	263 772,11	100,00
Autres produits	0,06		0,23	
Produits d'exploitation	330 420,58	100,00	263 772,34	100,00
Achats de matières premières	625,00	0,19	625,00	0,24
Autres achats non stockés et charges externes	334 498,58	101,23	301 745,27	114,40
Impôts et taxes	12 946,00	3,92	2 788,00	1,06
Amortissements et provisions	78 282,98	23,69	82 457,55	31,26
Autres charges	44,38	0,01	58,04	0,02
Charges d'exploitation	426 396,94	129,05	387 673,86	146,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	-95 976,36	-29,05	-123 901,52	-46,97
Produits financiers			9,29	
Charges financières	5 109,56	1,55	6 471,19	2,45
Résultat financier	-5 109,56	-1,55	-6 461,90	-2,45
RESULTAT COURANT	-101 085,92	-30,59	-130 363,42	-49,42
Produits exceptionnels			8 281,79	3,14
Charges exceptionnelles			2 515,21	0,95
Résultat exceptionnel			5 766,58	2,19
EXCEDENT OU DEFICIT	-101 085,92	-30,59	-124 596,84	-47,24
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				